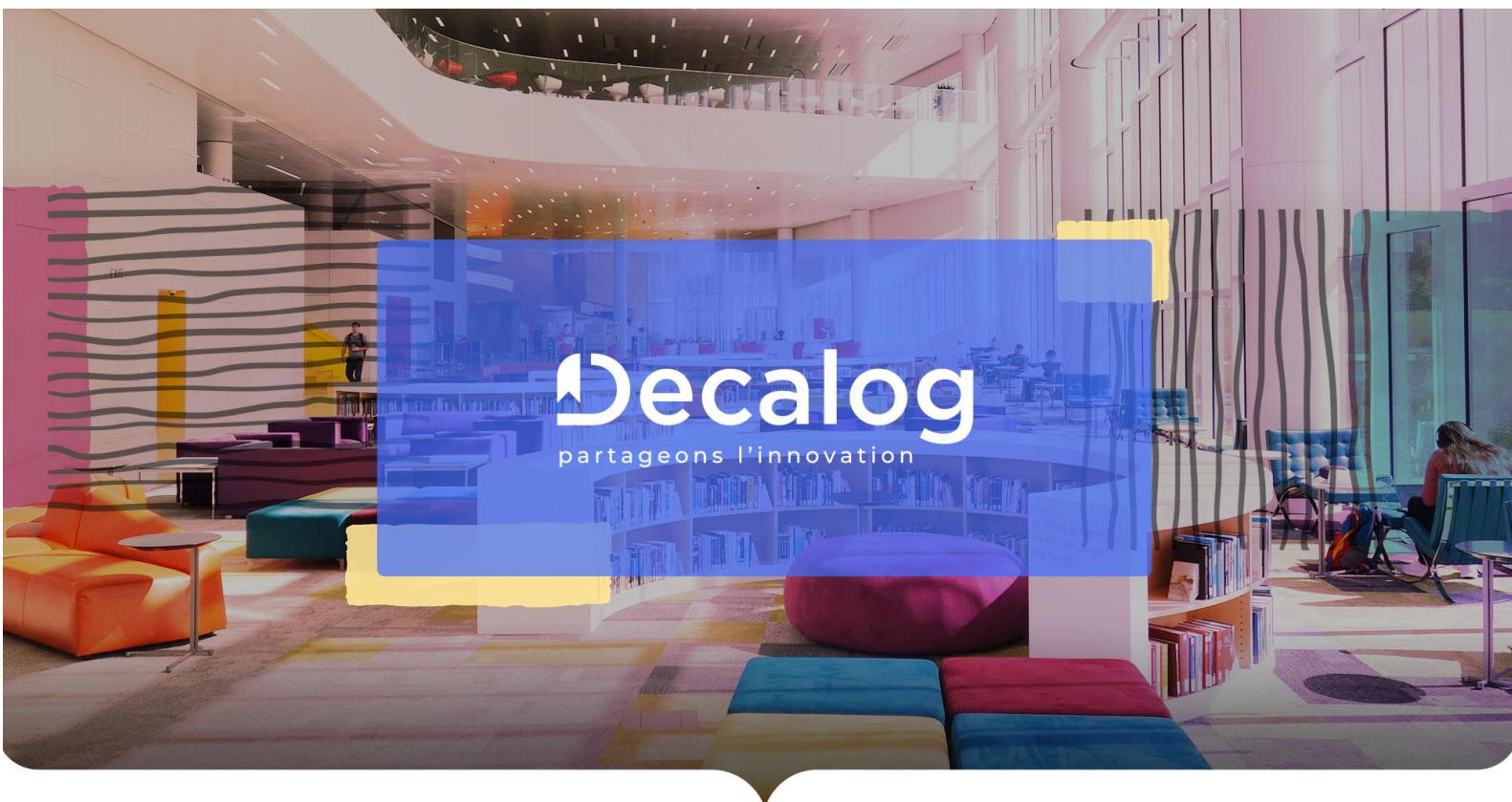




Decalog SIGB – Guide utilisateur

Cotes – Construire et Traduire

Créé par Formation, en 2022

Mis à jour par Formation le 30/10/2024

TABLE DES MATIÈRES

2	Construction automatique d'une cote.....	3
3	Étape 1 Définir les conditions requises	4
4	Étape 2 Construire la règle	8
4.1	Modèle prédéfini	8
4.2	Modèle à définir	8
4.2.1	Éléments de construction	8
4.2.2	Éléments de structuration	10
5	Étape 3 Tester la règle.....	11
6	Attribuer la cote	12
6.1	À l'unité Catalogage	12
6.2	Par lot Reconstruction de cote	12
6.2.1	Procédure	12
6.2.2	Traitements Détails.....	13
7	Traduire les cotes	14
7.1	Intérêt	14
7.2	Paramétrage	14
7.3	Cas particulier	15
7.4	Affichage de la traduction de cote	17

2 Construction automatique d'une cote

Decalog SIGB offre la possibilité de configurer le système afin qu'il attribue automatiquement une cote à l'exemplaire au cours du catalogage.

Cote	R KER
------	-------

Pour que cela fonctionne correctement, il convient que le mécanisme de prédiction débouche sur une solution univoque. Dans le cas contraire, le mécanisme ne produira aucun effet automatique.

Pour créer une **règle**, procéder comme suit :

1. Accéder au module « **Paramètres** » ;
2. Accéder à l'onglet « **Règles(fonds)** » ;
3. Cliquer sur le bouton « **Ajouter** » ;
4. Dans la liste proposée, sélectionner « **Constructions de cotes** » ;
5. Dans le volet de droite, renseigner les champs utiles et nécessaires ;

ÉTAPE 1 | SAISIR LE CONDITIONS REQUISES

6. Sélectionner les valeurs qui serviront à cerner les conditions d'éligibilité à la construction de la cote

[Voir les explications détaillées ci-après.](#)

ÉTAPE 2 | SAISIR L'AGENCEMENT

7. Dans le bloc « **Traduction de cote** », cliquer sur le bouton « **Ajouter un élément de construction** » ;
8. Sélectionner l'élément informatif qui compose l'agencement la cote ;

 **Remarque** : Répéter l'opération autant de fois que nécessaire.

[Voir les explications détaillées ci-après.](#)

9. Cliquer sur le bouton « **Valider** » pour enregistrer le paramétrage.

ÉTAPE 3 | TESTER LA REGLE

10. Vérifier que le mécanisme mis en œuvre génère correctement la cote attendue

Il est possible de créer autant de règles de cotes que l'on souhaite.

Si les conditions sont réunies, la cote se génère **après saisie d'un code à barres ou des conditions adéquates** dans la zone de l'exemplaire.

Remarque :

Dans la grille « Exemplaire », la position de la cote est placée la fin du bloc « Identification ». Cela permet de renseigner les données en amont du champ « Cote » tous les champs susceptibles d'entrer en ligne de compte dans l'affectation automatique de la cote.

3 Étape 1 | Définir les conditions requises

Il convient tout d'abord de conditionner la règle de cote.

Seuls les documents correspondant aux critères d'éligibilité que définit la règle seront affectés.

Pour réunir les conditions requises, il faut que les **données catalographiques** qui déterminent l'activation du mécanisme figurent dans la notice bibliographique ou dans la fiche d'exemplaire ; alors, le SIGB pourra calculer automatiquement la valeur de la cote.

Exemple : Si on a créé une règle pour les « Livres documentaires » sur le site A, avec pour conditions :

- « Support = imprimé »,
- « Site = site A »
- « Classification principale = documentaire »,

... la cote pourra se construire par déduction, si et seulement si on a saisi ces 3 éléments dans la notice bibliographique ou dans la fiche d'exemplaire.

Conditions	Commentaire
Type d'expression	Les types d'expression [liste fermée] définissent une condition large qui peut suffire en elle-même pour distinguer un type de document particulier. Exemple : Créer une règle pour les Imprimés. ► Paramétrer 1 règle avec la condition suivante : • « Type d'expression » = « Texte »
Classification principale	Sert à discriminer les notices en 2 grands ensembles : Documentaire Fiction Exemple : Créer une règle pour les Romans. ► Paramétrer 1 règle avec la condition suivante : • « Classification principale » = « Fiction »
Classification pour le prêt	La « Classification pour le prêt » s'avère utile pour compléter le dispositif de base. Exemple : Créer une règle spécifique pour les BD. NB : Dans ce cas, les filtres « Type d'expression » et « Classification principale » ne suffisent pas. ► Paramétrer 1 règle avec la condition suivante : • « Classification pour le prêt » = « BD »
Localisation Sous-localisation	Les « localisations » forment une liste fermée de valeurs. Exemple : Créer une règle spécifique pour les Romans de SF. ► Paramétrer 1 règle avec la condition suivante : • « Localisation » = « Imaginer » • « Sous-localisation » = « Adultes – SF »

Public visé	Cette information – obligatoirement saisie lors du catalogage – figure dans une liste fermée comportant 4 valeurs. Le public visé évite de multiplier certaines variables qui se rapportent aux différents types de documents. Exemple : Créer une règle spécifique pour les BD Adultes. ► Paramétrer 1 règle avec les 2 conditions suivantes : • « Classification pour le prêt » = « BD » • « Public visé » = « Adulte » NB : Inutile de créer « BD Adultes » et « BD jeunes » dans « Classification pour le prêt »
Avec... ... Responsable intellectuel	Seuls les documents dont au moins un responsable intellectuel est renseigné seront concernés si on active « Oui ». Exemple : Créer une règle pour un « Documentaire » construite à l'aide du nom de l'auteur, et une autre pour ceux – anonymes – qui se construisent à partir du titre. ► Paramétrer une 1^{ère} règle avec les conditions suivantes : • « Classification principale » = « Documentaire » + « Avec responsable intellectuel » = « Oui » ► Paramétrer une 2^{ème} règle avec les 2 conditions suivantes : • « Classification principale » = « Documentaire » + « Avec responsable intellectuel » = « Non »
... Série	À utiliser si la série a une incidence sur la construction de la cote. Exemple : On mentionne le numéro du tome ou le titre, seulement si le document appartient à une série... ► Paramétrer une 1^{ère} règle avec la condition suivante : • « Avec série » = « Oui » ► Paramétrer une 2^{ème} règle avec la condition suivante : • « Avec série » = « Non »
... Collection	À utiliser si la collection a une incidence sur la construction de la cote. Fonctionne comme les séries. Exemple : On mentionne le numéro du tome, seulement si le document appartient à une collection. ► Paramétrer une 1^{ère} règle avec la condition suivante : • « Avec collection » = « Oui » ► Paramétrer une 2^{ème} règle avec la condition suivante : • « Avec collection » = « Non »

Périodique	Le filtre sert à produire des règles de construction de cotes exclusives aux périodiques ou bien qui les excluent. • « Tout » : pour conditionner autant les « documents » que les « fascicules » • « Oui » : Pour cibler uniquement les fascicules • « Non » : Pour exclure les fascicules Exemple : On mentionne le préfixe « PER » quand il s'agit d'un fascicule. ► Paramétrer une 1^{ère} règle avec la condition suivante : • « Périodique » = « Oui »
Support	Liste fermée, gérée par Decalog. Exemple : On cote en fonction du support ► Paramétrer une 1^{ère} règle avec la condition suivante : • « Support » = « Livre-CD » ► Paramétrer une 2^{ème} règle avec les conditions suivantes : • « Classification principale » = « Fiction » + « Support » = « Livre-CD » ► Paramétrer une 3^{ème} règle avec les conditions suivantes : • « Classification principale » = « Fiction » + « Support » = « Imprimé »
Statut	Utile pour les documents échappant au prêt en accès direct. Exemple : Fonds de « Jeux Vidéo » avec un statut « À consulter sur place » qui contient des ressources électroniques, mais aussi des livres ► Paramétrer une 1^{ère} règle avec les conditions suivantes : • « Type d'expression » : « Ressource électronique » + « Statut » = « À consulter sur place ». ► Paramétrer une 2^{ème} règle avec les conditions suivantes : • « Type d'expression » : « Ressource électronique » + « Statut » = « Prêtable »
Cote	Utile pour la reconstruction de cote.
Site dépositaire	Il s'agit de celui qui possède le document. Chaque site du réseau peut produire ses propres règles de cote. On sélectionne sur quel(s) site(s) s'applique la règle. Exemple : Le site A cote les romans jeunesse « RJ » et le site B les cote en « JR ». ► Créer 2 règles comme suit :

- Règle 1 : « **Sites dépositaires** » = « A » + « **Type d’expression** » = « Texte » + « **Classification principale** » = « Fiction » + « Public visé » = « Jeune »
- Règle 2 : « **Sites dépositaires** » = « B » + « **Type d’expression** » = « Texte » + « **Classification principale** » = « Fiction » + « **Public visé** » = « Jeune ».

4 Étape 2 | Construire la règle

Après avoir sélectionné dans quelles conditions s'appliquent l'affectation de la cote, on configure le **type** et l'**agencement** des informations attribuées automatiquement par le SIGB.

4.1 Modèle prédéfini

Decalog propose des modèles pré-construits.

- **Remarque** : Decalog propose des modèles pré-construits.

844 MON- La partie gauche d'une classification puis 3 premières lettres de l'auteur

RP IND- Le code d'un centre d'intérêt puis 3 premières lettres de l'auteur

R ROI- Le code d'un centre d'intérêt puis 3 premières lettres du titre

BD GOS ast 2- Le code d'un centre d'intérêt puis 3 premières lettres de l'auteur puis de la série puis le numéro du tome

P 2015-23- La constante 'P' puis l'année puis le numéro de parution

2 BEE 13- La partie gauche d'une classification puis 3 premières lettres de l'auteur puis partie droite d'une classification

Il est ensuite possible de modifier ces modèles par défaut.

4.2 Modèle à définir

4.2.1 Éléments de construction

Pour paramétrer l'agencement de la cote, procéder comme suit :

1. Dans le bloc « **Construction de la cote** », cliquer sur le bouton « **Ajouter un élément de construction** » ;
2. Dans la liste sélectionner la donnée à utiliser ;
3. Définir les modalités d'application si besoin est ;
4. Répéter l'opération autant de fois que nécessaire pour chaque partie composante ;
5. Cliquer sur le bouton « **Valider** » pour enregistrer la configuration ;

Classification principale	Sélectionner : • Valeur <i>ad hoc</i> à affecter Documentaire F Fiction F Autre
Classification Centre d'intérêt	Sélectionner : • « Table de classification » : Liste de référence • « Partie du code traité » : Séquence à prendre en compte • « Caractères extraits » : Nombre de caractères à faire figurer dans la cote

	Table de classification Partie du code traité à gauche de espace Caractères extraits ☐ Tous ☒ Les 3 premiers caractères Table de centre d'intérêt Partie du code traité à gauche de espace Caractères extraits ☐ Tous ☒ Les 3 premiers caractères
Responsable intellectuel	Sélectionner : « Nombre de caractères » : Nombre d'initiales à prendre en compte « Casse des caractères » : [Majuscules / Minuscules] Nombre de caractères 3 Casse des caractères Majuscule
Titre Titre de série Titre de collection Titre de périodique	Sélectionner : « Nombre de caractères » : Nombre d'initiales à prendre en compte « Casse des caractères » : [Majuscules / Minuscules] « Mots vides » : Tenir compte ou non des mots vides [le, la, les, ...] Nombre de caractères 3 Casse des caractères Minuscule Mots vides ☐ avec mots vides ☒ sans mots vides
Numéro de série Numéro de collection Numéro de fascicule	Pas d'options de paramétrage proposées
Date de fascicule	Options disponibles : « L'année complète » : Année au format AAAA ► Exemple : « 2024 » « La partie décimale de l'année » : Année au format AA (2 derniers chiffres de l'année) ► Exemple : « 24 » mis pour « 2024 » « Le mois complet » : mois en toutes lettres ► Exemple : « MARS » « Les 4 premiers caractères du mois » : 4 caractères initiaux ► Exemple : « FEVR » mis pour « Février » « Le numéro du mois dans l'année » : position du mois dans le cours de l'année ► Exemple : « 12 » mis pour « Décembre »

	Casse des caractères Majuscule Format de la date L'année complète L'année complète La partie décimale de l'année Le mois complet Les 4 premiers caractères du mois Le numéro du mois dans l'année
Texte libre	Remplacer le texte en attente [« Texte libre »] par la chaîne de caractères qui convient. Texte libre Texte libre

4.2.2 Éléments de structuration

La cote est déterminée par l'ordre d'ajout des éléments de construction.

Il convient ensuite de déterminer des séparateurs nécessaires à placer entre les éléments de construction.

- **Aucun** : les 2 éléments contigus se touchent
- **Espace** : « » sépare les 2 éléments contigus
- **Point** : « . » sépare les 2 éléments contigus
- **virgule** : « , » sépare les 2 éléments contigus
- **deux-points** : « : » sépare les 2 éléments contigus
- **point-virgule** : « ; » sépare les 2 éléments contigus
- **Barre oblique** : « / » sépare les 2 éléments contigus
- **Barre oblique inversée** : « \ » sépare les 2 éléments contigus
- **Parenthèse ouvrante** : « (» sépare les 2 éléments contigus
- **Parenthèse fermante** : «) » sépare les 2 éléments contigus



5 Étape 3 | Tester la règle

Le module propose ensuite un test de construction de cote en partant d'un code à barres d'exemple.

Test de la construction

Code-barres

Tester

Test de la construction

Code-barres Tester

Titre Je sais que je ne suis pas seul / Alexis Brocas [Sarbacane : 2007]

Cote actuelle A BRO

Cote construite **ABRO**

Test de la construction

Code-barres Tester

Titre Montauban : histoire d'une ville protestante / Jean-Bernard Mary-Lafon [Editions des régionalismes : 2019]

Cote actuelle FL 944.7 MAR

Cote construite **944.7 MAR**

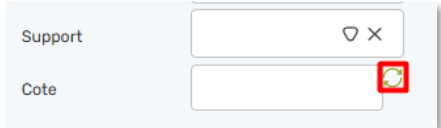
- **Attention !**

Le test opéré par Decalog ne prend pas en compte les **conditions** de la règle de cote, mais **uniquement les règles de construction**.

On peut tester les règles directement dans la notice témoin, en cours de catalogage afin de vérifier véritablement les conditions d'application de nos règles de cote. Dans le cas où une autre règle de cote que celle voulue s'applique, il convient de revoir les conditions d'application de la règle.

6 Attribuer la cote

6.1 À l'unité | Catalogage

Automatique	Manuelle
Si les conditions d'application de la règle se trouvent toutes au niveau de la notice, la cote se chargera automatiquement après saisie du code-barres.	Si on a indiqué des conditions au niveau de l'exemplaire, il faudra cliquer sur l'icône « rafraichir » au niveau de la cote.
	

A la validation, si le logiciel perçoit une différence entre la donnée saisie et la donnée qui aurait dû être calculée, il affiche un message pour proposer de conserver soit la cote saisie, soit la cote attendue (calculée par les règles).

Présomption d'erreur : incohérence possible sur la cote

Il y a une différence entre la cote saisie et la cote attendue pour l'exemplaire avec le code-barres "626092". Quelle cote voulez-vous conserver ?

- ☒ Cote saisie : R KER
- ☐ Cote attendue : R KER j

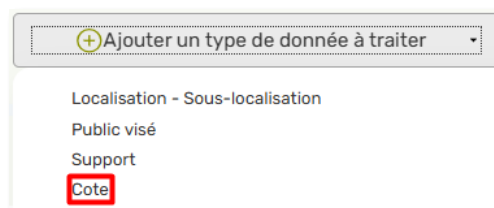
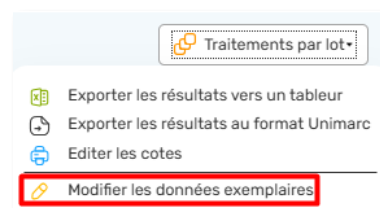
6.2 Par lot | Reconstruction de cote

Decalog SIGB rend possible la reconstruction des cotes pour un lot d'exemplaires, et ce selon le paramétrage défini dans les règles de cote.

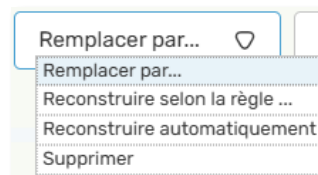
6.2.1 Procédure

Pour reconstruire les cotes, procéder comme suit :

1. Accéder au module « **Catalogues** » ;
2. Passer dans l'onglet « **Exemplaires** » ;
3. Identifier le panel de fiches d'exemplaires à traiter ;
4. Cliquer sur le bouton « **Traitements par lot** » ;
5. Dans la liste proposée, sélectionner « **Modifier les données exemplaires** » ;
6. Dans la fenêtre, cliquer sur le bouton « **Ajouter un type de donnée à traiter** » ;
7. Dans la liste, sélectionner « **Cote** » ;



8. Dans la liste, sélectionner l'action à appliquer ;
 ► **Pour plus de détail, voir ci-après.**
9. Dans la cellule contiguë, compléter les informations nécessaires au traitement ;
10. Cliquer sur le bouton « **Lancer** ».



6.2.2 Traitements | Détails

Ainsi, si l'on sélectionne le type de donnée « **Cote** », on a accès à 4 traitements :

Traitement	Action
	Pour le lot de fiches d'exemplaires sélectionnées...
« Remplacer par... »	Remplace les cotes par une cote unique , telle que définie dans le champ prévu à cet effet.
« Reconstruire selon la règle... »	Remplace les cotes par une cote calculée d'après la règle de construction de cote sélectionnée.
« Reconstruire automatiquement »	Remplace les cotes par application de la règle de construction appropriée, celle-ci étant trouvée dans les « Paramètres » et sélectionnée d'après les conditions définies dans ladite règle.
« Supprimer »	Supprime les cotes existantes.

7 Traduire les cotes

7.1 Intérêt

Il arrive que les lecteurs restent peu réceptifs à la mention de la cote figurant sur le document.

Decalog SIGB propose d'adjoindre à celle-ci une « traduction », afin de proposer une lecture plus intelligible de la cote.

Concrètement, il peut s'agir d'une indication :

- Portant sur genre du document ;
- Servant à s'orienter pour retrouver plus facilement le document en rayon,
- Explicitant en langage courant les informations utiles véhiculées par la cote.

Début de cot	Traduction
RSE	Roman science-fiction/dystopie à écouter

Début de cot	Traduction
E PO	Poésie enfant

Pour cela est nécessaire de définir des règles, qui prédisent la mention à spécifier pour chaque cas

7.2 Paramétrage

Pour créer la règle de traduction de cote, procéder comme suit :

1. Accéder au module « **Paramètres** » ;
2. Passer dans l'onglet « **Règles (fonds)** » ;
3. Cliquer sur le bouton « **Ajouter** » ;
4. Dans la liste proposée, sélectionner « **Traductions de cotes** » ;



5. Dans le volet de droite, renseigner les champs utiles et nécessaires ;

ÉTAPE 1 | SAISIR LE CONDITIONS REQUISES

6. Sélectionner les valeurs qui serviront à cerner les conditions d'éligibilité à la construction de la cote ;

Conditions

[Voir les explications détaillés ci-dessus \[cf. « Construction de cote »\].](#)

ÉTAPE 2 | SAISIR L'AGENCEMENT

Traduction de la cote

7. Dans le bloc « **Traduction de cote** », cliquer sur le bouton « **Ajouter une traduction de cote** » ;
8. Dans la fenêtre qui s'affiche, renseigner les 2 champs ;
 - « **Début de cote** » : Saisir les initiales qui composent la cote en question
 - « **Traduction** » : Saisir le libellé qui convient

Remarque : Répéter l'opération autant de fois que nécessaire.

9. Cliquer sur le bouton « **Valider** » pour enregistrer le paramétrage ;

Outils	Début de cote	Traduction
 	 RH	Roman historique

ÉTAPE 3 | TESTER LA REGLE

10. Vérifier que le mécanisme mis en œuvre génère correctement la traduction de cote attendue.

7.3 Cas particulier

Pour information, si une règle contient plusieurs traductions en parallèle, les traductions sont proposées **séquentiellement**.

Ainsi, il est recommandé de classer les mentions dans l'ordre décroissant du degré de précision.

Outils	Début de cote	Traduction
 	944.9	Histoire de la Provence
 	FL 944.7	Histoire de l'Acquaine - Fonds local
 	944.7	Histoire de l'Acquaine
 	944.6	Histoire de l'Ouest de la France
 	944	Histoire de France

1792880047 Monographie de Lavaurette / H Bonnafous [S.n. : S.d.] FL 944.7 BON Histoire de l'Acquaine - Fonds local	626093 Le marais Poitevin des origines à nos jours / Yannis Suire [Éd. du CVRH : DL 2013] 944.6 SUI Histoire de l'Ouest de la France	606645 Le tout politique / Jean-Louis Beaucarnot [L'Archipel : impr. 2012] 944 BEA Histoire de France
--	--	---

Remarque : À défaut, la mention calculé sera erronée, puisque le système s'arrête à la première « traduction » vérifiant le « début de cote ». Ainsi, lorsque le 1^{er} élément de la liste est le moins précis mais qu'il correspond à la règle énoncée, Decalog SIGB affiche la mention associée, qui n'est cependant pas la plus adaptée.

Ordre croissant de cote

Outils	Début de cote	Traduction
	R	Romans
	RP	Romans policiers
	RX	Romans policiers
Test de la traduction		
Code-barres	3854390047	Tester
Titre	L'égarée / Donato Carrisi [Calmann-Lévy noir : DL 2018]	
Cote	RP CARR e	
Traduction	Romans	

Ordre décroissant de cote

Outils	Début de cote	Traduction
	RP	Romans policiers
	RX	Romans policiers
	R	Romans
Test de la traduction		
Code-barres	3854390047	Tester
Titre	L'égarée / Donato Carrisi [Calmann-Lévy noir : DL 2018]	
Cote	RP CARR e	
Traduction	Romans policiers	

Remarque : Pour éviter cet effet induit indésirable, créer des règles distinctes.

Remarque : Pour **modifier** un élément d'une règle existante (« Début de cote » ou « Traduction »), double cliquer dans la cellule qui contient la valeur en question. En effet, dans la colonne « Outils », le bouton « Modifier » est absent...

7.4 Affichage de la traduction de cote

La traduction de cotes est ainsi affichée (et calculée à la volée) à 3 endroits différents :

<

 En cas de besoin, le **Service support** de Decalog SIGB se tient à votre disposition via la plateforme de maintenance : <https://support.decalog.net>.